



## CHARTRE D'ENGAGEMENT

**Cette charte a pour objet de définir les valeurs et principes fondamentaux de l'initiative « Les Marmites Solidaires ». En signant cette charte, les parties affirment partager cette vision et s'engagent réciproquement à tout mettre en œuvre pour que leur partenariat, autour de cette initiative responsable et solidaire, y soit conforme.**

### **1 - PARTICIPER À UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ**

En vous engageant avec « Les Marmites Solidaires », vous prenez part au développement d'un modèle local et circulaire d'économie sociale et solidaire, ouvert à tous les acteurs de la production, de la distribution et de la solidarité alimentaire. Chaque maillon de la filière s'engage à respecter l'objectif solidaire de la marque en n'appliquant que ses frais de gestion sur le prix de vente final. Suivant le même objectif, la distribution des produits doit être réalisée selon une obligation de circuits courts, il ne peut y avoir plus d'un intermédiaire entre l'atelier de transformation et le client final.

### **2 - LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

La création de la marque « Les Marmites Solidaires » part d'un constat : trop de denrées alimentaires sont perdues à un stade où elles sont encore consommables, alors qu'elles pourraient profiter à des personnes en situation de précarité alimentaire. En unissant leurs forces et leurs moyens, les différentes parties, acteurs de la production (grossistes et producteurs du marché) et de la distribution alimentaire (Marché d'Intérêt National) et acteurs de la solidarité (atelier de transformation et Banque Alimentaire du département), peuvent lutter ensemble contre le gaspillage et la précarité alimentaire.

### **3 - FAVORISER L'INSERTION PAR LE TRAVAIL**

En vous engageant avec « Les Marmites Solidaires », vous favorisez l'insertion par le travail. Pour créer un cercle le plus vertueux possible, le projet prévoit d'impliquer et d'employer dans l'atelier de transformation des personnes en situation de réinsertion professionnelle, qui seront formées et profiteront de cet emploi comme d'un tremplin pour un nouvel avenir professionnel.

### **4 - AGIR POUR UNE ALIMENTATION SAINES**

En tant qu'acteur de la filière alimentaire et de la solidarité, vous militez déjà pour la promotion d'une alimentation saine via la production, la distribution et l'utilisation de produits de qualité et issus de circuits courts. En soutenant « Les Marmites Solidaires », vous vous engagez d'autant plus que vous permettez à des personnes qui ont difficilement accès à l'alimentation, de faire le choix de fruits et légumes frais et ainsi d'agir au quotidien pour leur bien-être et leur santé.

### **5 - ŒUVRER POUR LA SOLIDARITÉ**

Cette initiative repose sur des principes de fraternité et de générosité. En vous engageant avec « Les Marmites Solidaires », vous permettez à des personnes en situation de précarité alimentaire d'avoir accès à une alimentation équilibrée et agissez ainsi contre leur exclusion.

Vous vous engagez dans une démarche de solidarité envers les personnes démunies, sans discrimination et sans a priori.

## **NOS PARTENAIRES**



**Banque Alimentaire**  
des Bouches-du-Rhône



**FRUITS  
& LÉGUMES**  
SOLIDARITÉ



**MARCHÉ  
MARSEILLE**  
MÉDITERRANÉE



# LES MARMITES SOLIDAIRES

Le meilleur vient toujours du cœur